

L'INDUSTRIE

LE PROJET DE FERMETURE DE L'USINE DE LA CANADA PACKERS
À CHARLOTTETOWN (Î.-P.-É.)

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la Petite entreprise, en l'absence du ministre responsable du Développement régional. La société Canada Packers a annoncé dernièrement qu'elle envisage de fermer son usine de Charlottetown en septembre prochain. Or, cette usine est le plus gros employeur privé de l'Île-du-Prince-Édouard. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement du Canada a reçu une demande d'aide de la part de Canada Packers Incorporated pour aller construire ou agrandir des usines semblables à celles de Charlottetown, dans une autre région du pays? Dans l'affirmative, le ministre est-il prêt à admettre qu'il est tout à fait aberrant que le gouvernement du Canada vienne en aide à cette société, ce qui revient en réalité à transférer des emplois d'une région à une autre au lieu d'en créer de nouveaux?

L'hon. William Rompkey (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, je ne suis pas au courant de ce problème. J'ignore si des démarches ont été faites dans ce sens, mais je ne manquerai pas de consulter mon collègue et d'en faire part au député.

LES NÉGOCIATIONS EN VUE D'EMPÊCHER LA FERMETURE DE
L'USINE

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, en l'absence du ministre responsable du Développement régional, je poserai ma question supplémentaire à un ministre suppléant, sans doute celui des Affaires des anciens combattants auquel le cabinet a confié une responsabilité spéciale dans ce domaine. Le gouvernement du Canada a-t-il examiné, de concert avec le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et les responsables de Canada Packers, d'autres solutions qui permettraient de garder l'usine de Charlottetown en activité, au lieu de la fermer en septembre comme prévu?

Mme le Président: Je regrette, mais j'ai été distraite un instant par des documents que l'on m'a remis. J'ai l'impression, toutefois, que le député a posé une question au ministre des Affaires des anciens combattants parce qu'il vient de Charlottetown. Cette question ne relève pas de sa compétence, et le député devra donc la poser à un autre ministre.

M. McMillan: Madame le Président, dans ce cas, puis-je poser ma question au ministre responsable de la Petite entreprise, bien que le ministre des Affaires des anciens combattants ait été chargé par le cabinet des négociations concernant Canada Packers à l'Île-du-Prince-Édouard.

[Français]

M. André Maltais (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion écono-

La sanction royale

mique régionale): Madame le Président, le ministère est tout à fait au courant du problème de la Canada Packers, à l'Île-du-Prince-Édouard, et comme je le lui ai signalé, il y a deux semaines, des contacts sont établis, et des programmes existent en permanence, lesquels peuvent venir en aide non seulement à la compagnie mais aussi aux employés. Alors au fur et à mesure que les discussions qui ont lieu maintenant auront lieu, il sera possible de donner plus de renseignements au député lui-même. De plus le ministère est au courant de la situation, et il prend tous les moyens à sa disposition pour venir en aide à tous les gens concernés.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

LA DIVULGATION DU PLAN DE RATIONALISATION DE LA FLOTTE
DU PACIFIQUE

M. Ted Miller (Nanaimo-Alberni): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Ce dernier a invité les pêcheurs de la Colombie-Britannique à formuler des recommandations qui pourraient remplacer celles de la Commission d'enquête Pearse, surtout à propos de la réduction du nombre des navires de pêche. Le ministre serait-il maintenant disposé à faire connaître le plan de rationalisation de la flotte du Pacifique, qui permettrait de trouver certaines solutions de rechange? Voilà déjà un mois qu'il a ce rapport.

[Français]

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Je vais considérer la question comme avis, madame le Président.

* * *

● (1500)

LA SANCTION ROYALE

Mme le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'une communication dont voici le texte a été reçue:

Résidence du Gouverneur général,
Ottawa

le 16 décembre 1982

Madame le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Brian Dickson, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, le 16 décembre 1982, à 17 h 45, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veillez agréer,
madame le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Le Chef de Cabinet adjoint,
Jacques Noiseux.